



# Fiche de données de développement durable

## StoMiral® K

Enduit de finition minéral conforme à la norme EN 998-1 d'aspect taloché

Description de produit, voir fiche technique (si disponible)

### Données pour la certification d'un bâtiment suivant DGNB

#### Niveau de qualité (ENV1.2, suivant la matrice de critères, DGNB System Version 2018)

n° 2 : revêtements sur des supports principalement minéraux en intérieur (peintures décoratives, couches primaires, enduit de ragréage décoratif) : répond aux exigences de qualité de niveau 4 - sans solvant et sans plastifiant (conforme à la directive VdL 01) ou DE-UZ 102,  
n°5 : produit de peinture pour surfaces minérales en extérieur : remplit le niveau de qualité 4 : COV < 40 g/l (conformément à la directive 2004/42/CE)

#### Niveau de qualité (ENV1.2, suivant la matrice de critères, DGNB version 2023 du système)

N° 2 : revêtements sur des supports principalement minéraux en intérieur (peintures décoratives, couches d'impression, enduits de ragréage décoratifs ainsi que régulateurs de fond, revêtements de sol sans exigences de résistance particulières, lasures pour béton) : répond aux exigences de qualité de niveau 4 – sans solvants, plastifiants ni produits de conservation (conformément à la directive VdL 01) ou équivalence à DE-UZ 102 en termes de teneur en COV/COVS et conservateurs  
no 5 : produit de peinture pour surfaces minérales en extérieur : remplit le niveau de qualité 4 – teneur en COV < 40 g/l (conformément à la directive 2004/42/CE), sans film de protection

#### Valeurs de bilan environnemental spécifiques au produit (ENV 1.1 et ENV 2.1)

conforme à la norme EPD

#### Durée de vie spécifique au produit (ECO1.1)

> 50 ans en cas d'application en intérieur (conformément au système allemand d'évaluation BNB),  
40 ans en cas d'application en extérieur (suivant le système d'évaluation allemand BNB)

#### Influence sur le confort acoustique (SOC1.3)

non évalué

#### Instructions de nettoyage (PRO1.5 et TEC1.5)

voir fiche technique

#### Choix de matériaux de construction favorisant le recyclage (TEC1.6)

peut être recouvert



# Fiche de données de développement durable

## StoMiral® K

### Données pour la certification d'un bâtiment suivant LEED

|                                                                                                      |                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Teneur COV (EQ Credit: Low-emitting materials)</b>                                                | 0 g/l (sans eau) calculé selon la SCAQMD METHOD 304-91 (5.1)<br>est conforme à LEED de4 |
| <b>Émissions COV et COSV (EQ Credit: Low-emitting materials)</b>                                     | non prélevé<br>non applicable en cas d'application en extérieur                         |
| <b>Émissions de formaldéhyde</b>                                                                     | non prélevé<br>non applicable en cas d'application en extérieur                         |
| <b>Taux de recyclage (post-consumer recycled content) (MR Credit: Sourcing of raw materials)</b>     | 0 %                                                                                     |
| <b>Taux de recyclage (pre-consumer recycled content) (MR Credit: Sourcing of raw materials)</b>      | 0 %                                                                                     |
| <b>Matières premières renouvelables (bio-based materials) (MR Credit: Sourcing of raw materials)</b> | 0 %                                                                                     |

### Données pour la certification d'un bâtiment suivant BREEAM

|                                                             |                                                                 |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <b>Formaldéhyde (Hea 02 : qualité de l'air intérieur)</b>   | non prélevé<br>non applicable en cas d'application en extérieur |
| <b>Teneur COV (Hea 02 : qualité de l'air intérieur)</b>     | voir fiche de données de sécurité (paragraphe 15)               |
| <b>Émissions COV (Hea 02 : qualité de l'air intérieur)</b>  | non prélevé<br>non applicable en cas d'application en extérieur |
| <b>Émissions COSV (Hea 02 : qualité de l'air intérieur)</b> | non prélevé<br>non applicable en cas d'application en extérieur |
| <b>Substances CMR (Hea 02 : qualité de l'air intérieur)</b> | non prélevé<br>non applicable en cas d'application en extérieur |

### Sigles et marquages environnementaux

Fiche de données de  
développement durable

## StoMiral® K

Certificats, sigles environnementaux, label  
écologique

Blue Angel Ecolabel for external wall insulation systems  
- StoTherm Mineral L

Blue Angel Ecolabel for external wall insulation systems  
- StoTherm Mineral

Blue Angel Ecolabel for external wall insulation systems  
- StoTherm Wood

Blue Angel Ecolabel for external wall insulation systems  
- StoTherm Cell



ecobau Certificat 202407.13441



certifié dans le système  
ecobau Certificat 202407.13494



natureplus® - Certificat 0300-0701-046-2

## Déclaration environnementale produit (EPD)



EPD-VDP-20230399-IBO1-DE

## GISCODE (suivant GISBAU)

ZP1

## Fiche de données de sécurité (SDB)

disponible

## Fiche technique

disponible

## Composants du produit

## Composition

déclaration complète selon les directives de passation  
de marché « natureplus® »  
ciment blanc  
chaux aérienne  
polymère en poudre  
Charges minérales  
charges organiques  
Hydrofuges



# Fiche de données de développement durable

## StoMiral® K

|                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                            | épaississant                                                                                                 |
| <b>Part organique (suivant natureplus, baubook)</b>                                                                                                                                                                        | < 5 %                                                                                                        |
| <b>Composants dangereux (suivant les règlements européens)</b>                                                                                                                                                             | Voir fiche de données de sécurité (paragraphe 3)                                                             |
| <b>Substances CMR (COV)</b>                                                                                                                                                                                                | non déterminable (seuil de détermination : 1 mg/kg)<br>(conformément à la norme DIN EN ISO 17895)            |
| <b>Teneur COV (suivant la directive 2004/42/CE)</b>                                                                                                                                                                        | non soumis à la directive                                                                                    |
| <b>Plastifiant</b>                                                                                                                                                                                                         | sans plastifiant (substance conforme à la directive VdL 01), (en fonction de l'évaluation de la formulation) |
| <b>Formaldéhyde libre</b>                                                                                                                                                                                                  | non inclus (en fonction de l'évaluation de la formulation)                                                   |
| <b>Biocide(s), substance(s) active(s) pour la protection du revêtement (suivant le règlement (UE) n° 528/2012)</b>                                                                                                         | non inclus                                                                                                   |
| <b>Biocide(s), substance(s) active(s) pour la protection pendant le stockage (suivant le règlement (UE) n° 528/2012)</b>                                                                                                   | non inclus                                                                                                   |
| <b>Métaux lourds</b>                                                                                                                                                                                                       | non évalué                                                                                                   |
| <b>Respect des valeurs limites d'émissions issues de l'industrie du dioxyde de titane (suivant la directive 2010/75/UE ou la 25e ordonnance d'application de la loi fédérale allemande sur le contrôle des immissions)</b> | non applicable, car le produit ne contient pas de dioxyde de titane                                          |
| <b>SVHC conformément à la directive relative aux produits chimiques REACH (CE/1907/2006), annexe XIV</b>                                                                                                                   | non inclus                                                                                                   |
| <b>Émissions, bilan de CO2</b>                                                                                                                                                                                             |                                                                                                              |
| <b>Valeur de CO2 (fabrication A1-A3) (cradle-to-gate)</b>                                                                                                                                                                  | 0,35 kg CO2e / kg                                                                                            |



# Fiche de données de développement durable

## StoMiral® K

|                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Valeur de CO2 (cycle de vie A1-D)                                      | 0,23 kg CO2e / kg                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Composés organiques difficilement volatiles (SVOC)                     | voir Déclaration environnementale produit (EPD)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Élimination, réutilisation, recyclage                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Élimination des restes                                                 | les matériaux propres et triés peuvent être intégrés au circuit de recyclage des matériaux<br>voir fiche de données de sécurité (paragraphe 13)                                                                                                                                                                                                                                               |
| Élimination des matériaux de démolition                                | peut être recouvert,<br>voir EPD chapitre 2.14 et 2.15                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Emballage, seau, films                                                 | La reprise d'emballages utilisés et leur revalorisation est certifiée et organisée conformément aux dispositions légales avec une entreprise de collecte locale.                                                                                                                                                                                                                              |
| La responsabilité d'entreprise de Sto                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Orientation fondamentale, gestion de l'entreprise                      | L'objectif de Sto est d'être leader technologique en matière d'organisation humaine et durable des espaces vitaux. Dans le monde entier. De plus amples informations sont disponibles sous : <a href="http://www.sto.com">www.sto.com</a>                                                                                                                                                     |
| Membre du Pacte Mondial des Nations Unies                              | Sto est membre du Pacte Mondial des Nations Unies et s'engage au respect de dix principes reconnus de façon universelle dans les domaines des droits de l'homme, des normes sur le travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption. De plus amples informations sont disponibles sous : <a href="http://www.unglobalcompact.org">www.unglobalcompact.org</a> |
| Normes fondamentales sur le travail de l'OIT                           | Sto s'est engagé à respecter sur tous ses sites les normes sur le travail de l'OIT.                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Gestion de la qualité, gestion de l'environnement, gestion énergétique | Lieu de production certifié suivant DIN EN 9001, DIN EN 14001 et DIN EN 50001.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Code de conduite des fournisseurs                                      | La charte des fournisseurs de Sto se fonde sur les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et sur le modèle Sto. Les fournisseurs sont tenus de la respecter et sont évalués de façon continue.                                                                                                                                                                                          |

# Fiche de données de développement durable



## StoMiral® K

Par le présent document, nous souhaitons vous soutenir pour vous permettre de mieux évaluer la durabilité de nos produits. Par durabilité, nous comprenons une interaction complexe entre des critères économiques, écologiques et sociaux, afin de pouvoir satisfaire les besoins des générations présentes et futures. Nos produits doivent y contribuer tout en remplissant les exigences en matière de bien-être, mais également de qualité et de fonctionnalité. Nous ne considérons pas la durabilité comme un état définitif, mais comme un processus d'amélioration continue. C'est pourquoi nous définissons les idées principales suivantes pour nos produits :

1. Les produits Sto contribuent sur des questions importantes relevant de la durabilité : par ex. la protection climatique, l'efficacité des bâtiments, de l'énergie et des ressources, la protection et la longévité, la santé et le bien-être.
2. Toutes les matières premières présentes dans les produits Sto remplissent des fonctions spécifiques aux applications et leur impact environnemental est amélioré, en se basant sur les technologies actuelles.
3. Les produits Sto sont fabriqués de manière efficace en énergie et en ressources ; les matières premières renouvelables sont utilisées lorsque cela fait sens et qu'elles sont durables d'un point de vue écologique, économique et social.
4. Sto évalue et favorise les potentiels d'élimination, de réutilisation et de recyclage de ses produits sous réserve de faisabilité technologique et économique.

L'interprétation et l'évaluation de la durabilité de nos produits ne résident pas seulement dans nos mains : elles sont également déterminées par vos avis et vos décisions. Les informations suivantes, avec pour élément central l'environnement et la santé, doivent également aider.

Les informations ou données dans la présente fiche de données de durabilité se basent sur nos connaissances et nos expériences. La parution d'une nouvelle fiche de données de durabilité annule et remplace toutes les versions antérieures. Les données présentes dans la fiche technique et la fiche de données de sécurité doivent être respectées. La version la plus récente peut être consultée sur Internet.

Sto SE & Co. KGaA  
Ehrenbachstr. 1  
D - 79780 Stühlingen  
Téléphone: 07744 57-0  
Téléfax: 07744 57-2178  
infoservice@sto.com  
www.sto.de